

D. E .A. E. S

DIPLOME D'ETAT D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

Décret et arrêté du 30 août 2021 relatif au DEAES -

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances, les compétences techniques et relationnelles pour accompagner la personne au quotidien, coopérer avec l'ensemble des professionnels d'une équipe, et participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne. Se préparer aux épreuves du Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

PUBLIC

Demandeurs d'emploi, apprentis, candidats en poursuite de parcours scolaire, ayant satisfait aux **épreuves d'admission**. (Voir dispenses possibles règlement d'admission). **Cette formation peut être accessible et adaptée à certaines personnes en situation de handicap (nous contacter pour plus de renseignements).**

PREREQUIS

18 ans minimum, être mobile et autonome, avoir validé le projet par une immersion professionnelle ou une expérience personnelle.
Pas de diplômes préalables requis, aptitudes à la communication écrite et orale.
Aptitudes physiques : bonne santé générale.
Aptitudes comportementales : goût pour le travail avec les personnes fragiles, sens de la communication et de l'empathie, respect de la ponctualité et de l'assiduité, capacité à s'organiser dans les tâches de la vie quotidienne, sens de l'observation pour détecter les signes préoccupants et le sens des responsabilités pour y faire face ou alerter.

DUREE

1407 heures dont 567 heures en centre, 840 heures en stage pratique

DATES

Du 24 aout 2026 au 25 juin 2027 (SOUS RESERVE DE MODIFICATION)

SELECTION :

Epreuve orale d'admission :25/06/2026 (SOUS RESERVE DE MODIFICATION)
Entretien de 30 minutes portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale.

Dossier d'inscription et règlement d'admission : à télécharger sur notre site : www.lessor-formation.fr
A nous remettre le **5 juin 2026** au plus tard.

Taux de réussite au diplôme de 2018 à décembre 2024 : 95 %

Taux d'insertion professionnelle de 2022 à décembre 2024 : 90%

Document MAJ 11 juillet 2025

LES MISSIONS

L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à accompagner les personnes en situation de handicap ou touchées par un manque d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

En lien avec l'entourage de la personne, il l'accompagne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement.

LES FONCTIONS

Dans le cadre de ses missions, en lien avec une équipe pluridisciplinaire, il participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés dans le respect de la personne, de ses choix et de son consentement.

Il établit une relation attentive et bienveillante de proximité, en fonction des capacités, potentialités de la personne dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychologiques, psychiques, relationnelles et sociales)

Il accompagne la personne dans la réalisation des actes de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, aide au déplacements) en fonction de ses capacités et de ses choix.

Il participe à son bien être physique et psychologique

Il contribue à la prévention de la rupture ou à la réactivation du lien social.

Selon son contexte, il intervient au sein d'une équipe pluri-professionnelle et inscrit son action dans le cadre du projet institutionnel et du projet personnalisé d'accompagnement, en lien avec les familles et les aidants. Il transmet et rend compte de ses observations et de ses actions afin d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement et de l'aide proposée. Dans ce cadre il évalue régulièrement son intervention et la réajuste en fonction de l'évolution de la situation de la personne ou des groupes de personnes

Le diplôme d'Etat lié à cette profession constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social.

LIEUX D'EXERCICE

Domicile de personnes âgées et handicapées, foyer logement, SAVS, SSIAD, CHRS, Etablissements scolaires, centres d'activité culturelle, sportive, artistique et de loisir, établissements médico-sociaux adultes et / ou enfants en situation de handicap : ITEP, IME, FAM, MAS, Foyer de vie..., ESMS personnes âgées : EHPAD, MAPA... Protection de l'enfance : MECS, CHRS ...

CONTENUS

DF1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne – 112 heures

Unité de formation1 : Prise en compte des besoins fondamentaux

Unité de formation 2 : Notions de santé

UF3 : Ergonomie, Aide à la mobilité et transferts

UF4 : Regard sur la personne et ses fonctions primaires

UF5 : La personne et son rapport au corps

UF6 : Les techniques et outils de communication verbale et non verbale

UF7 : Notion de base d'apprentissage en fonction du public

UF8 : Prévention et gestion des situations à risque

UF9 : Accompagnement fin de vie

UF10 : Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

DF2 : Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité– 91 heures

UF1 : aide à l'entretien du cadre de vie

UF2 : accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne

UF3 : professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

DF3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne – 105 heures

UF1 : socialisation et inscription de la vie citoyenne

UF2 : les différentes dimensions d'accessibilité

UF3 : la famille et l'entourage

UF4 : vie collective

UF5 : activités individuelles et / ou collectives et techniques d'animation

UF6 : prévention de l'isolement des personnes

UF 7 : professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

DF4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention – 147 heures

UF1 : les bases des politiques publiques et de la réglementation régissant le secteur social et médico-social

UF2 : éthique et déontologie

UF3 : développement de la personne tout au long de la vie dans ses différentes dimensions, physiques, psychologiques, sociales et culturelles

UF4 : les grandes familles de pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, psychiques et sociales.

UF5 : fondamentaux relatifs aux différents secteurs d'intervention des AES

UF6 : le contexte professionnel

UF7 : professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

DF5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques, traitement des informations liées à l'accompagnement - 91 heures

UF1 : Projet d'établissement

UF2: Travail en équipe et organisation

UF3 : Transmission et communication professionnelle

UF4 : Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

AFGSU – 21 HEURES

ALLEGEMENTS ET DISPENSES

Les titulaires des diplômes suivants de niveau III sont dispensés de l'épreuve d'admission et bénéficient de dispenses ou d'allègement de formation :

DEAES	DE AS et DE AP nv	DEAVS DEAMP	DEAF	CAPA SMR	Capa sap vmr	BEPA SAP	Titre Assist vie dép	BEP CSS	ATMFC	BAPAAT
Bloc 1	Dispense	Dispense			Dispense.	Dispense.	Dispense	Dispense		
Bloc 2	Dispense	Dispense			Dispense	Dispense			Dispense	
Bloc 3		Dispense								Dispense
Bloc 4		Dispense								
Bloc 5	Dispense					Dispense		Dispense		

DEAES	Titre prof agent de serv médico soc	BEP ASSP	MC Aide a dom	Anim	ADVF 2021	ADVF CCS	Assistant vie dépendance	CAP PE ou CAP Acc. E PE
Bloc 1			Dispense			Dispense	Dispense	
Bloc 2		Dispense	Dispense		Dispense	Dispense	Dispense	
Bloc 3			Dispense	Disp				
Bloc 4			Dispense					
Bloc 5		Dispense						

FINANCEMENTS

- 18 Places financées par la Région Occitanie pour les demandeurs d'emploi,
- Contrats ou périodes de professionnalisation, contrats d'apprentissage.
- Autres financements à étudier, CPF, plan de formation, congé de transition professionnelle.

MODALITES ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours en présentiel et à distance via une plate-forme d'apprentissage (LMS)
- Deux périodes de stage de douze semaines
- Méthodes actives mises en œuvre : travaux collaboratifs, jeux de rôles...
- Méthodes expositives et travaux pratiques.

MODALITE D'EVALUATION

- Le diplôme est acquis sous réserve de la **réussite (10/20 à minima) des épreuves continues** et terminales des cinq blocs de compétences et de la **validation en stage des compétences** de chacun des blocs. Chaque bloc peut être validé de façon indépendante.

Suite de parcours : Moniteur Educateur, Educateur spécialisé selon les cas.

Référent handicap : Jocelyne SARDA